

COMMUNIQUE DE PRESSE

Caen, le 16 juin 2020

COVID-19 : un suivi renforcé dans le sud de l'agglomération rouennaise

Pour casser la chaîne de transmission du virus, une stratégie d'identification des cas, de dépistage de leurs contacts et d'isolement des personnes malades et des contacts à risque est mise en œuvre depuis le début de l'épidémie sur tout le territoire normand. Il s'agit de repérer très précocement l'apparition de nouveaux cas, et notamment de nouveaux cas groupés, pour éviter la circulation virale sur le territoire. Dans ce cadre, quelques clusters* ont été identifiés depuis début juin au sud de l'agglomération rouennaise. Ces situations font l'objet d'un suivi renforcé de la part de l'ARS, en lien avec l'Assurance maladie de la Seine-Maritime, le service médical et la cellule régionale de Santé publique France. A ce stade, les indicateurs de suivi de l'épidémie restent en dessous des seuils de vigilance sur ce secteur.

L'épidémie est en régression sur l'ensemble de notre territoire, mais ces quelques clusters qui apparaissent encore doivent nous inciter à ne pas baisser la garde en termes de prévention et de respect strict des mesures barrières.

Cinq clusters identifiés dans le sud de l'agglomération rouennaise

Si plus de deux cas sont testés positifs au sein d'une même famille, l'ARS est alertée dans le cadre de la stratégie de "contact-tracing" mise en place en lien avec l'Assurance maladie et les médecins généralistes. Quatre clusters* familiaux ont ainsi été identifiés : un au Petit-Quevilly, un à Rouen rive gauche et deux à Saint-Étienne-du-Rouvray.

Les équipes de l'ARS et de l'Assurance maladie, ont rapidement lancé les investigations nécessaires pour identifier les cas contacts de ces personnes, leur donner des consignes précises sur les mesures de précaution à respecter et leur proposer un test de dépistage. Toutes ces personnes sont actuellement isolées pour une durée de 14 jours. A ce jour, les enquêtes menées ont permis d'identifier 35 cas confirmés depuis le début du mois de juin.

Au sein de l'un des EHPAD de l'agglomération, 13 cas ont également été identifiés parmi les personnels et les résidents. L'ARS a été informée du décès de deux personnes âgées. Compte tenu de cette situation sanitaire, toutes les familles ont été contactées et sont régulièrement tenues informées. Les visites ont été suspendues pour le moment : le lien social est maintenu par des appels vidéo.

Une information des professionnels de santé du territoire concerné est en cours.

** Un cluster est le fait d'identifier au moins 3 cas confirmés ou probables, dans une période de 7 jours, et qui appartiennent à une même communauté ou ont participé à un même rassemblement.*

Restez vigilants

Bien que la situation épidémiologique évolue favorablement en Normandie, le virus circule encore et des nouveaux cas sont encore identifiés chaque jour. **Afin d'éviter tout rebond épidémique et de limiter le risque de cas groupés, restons prudents. Il faut redoubler de vigilance à l'intérieur des foyers. Lors des rassemblements familiaux notamment, il est recommandé de limiter le nombre de personnes présentes et d'appliquer tous ensemble les gestes barrières**, de bon sens et d'hygiène.**



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



L'ARS et le préfet de région rappellent que les personnes présentant des symptômes évocateurs*** du COVID-19, même légers doivent contacter sans tarder leur médecin traitant (ou, si elles n'en ont pas, le 116 117 - appel gratuit 24h/24, partout en Normandie). En cas de suspicion d'une infection à coronavirus COVID-19, le médecin prescrira un test virologique au patient et lui conseillera de s'isoler dans l'attente du résultat. Avec le soutien de l'Assurance Maladie, il identifiera également les personnes contacts qui seront elles-mêmes invitées à se faire tester et à s'isoler. Cette stratégie de tests permet d'identifier rapidement les personnes malades et les personnes contacts qui le nécessitent afin de mettre en œuvre les procédures de protection et d'isolement nécessaires.

***Les gestes barrières :*

- *Se laver les mains très régulièrement*
- *Tousser ou éternuer dans son coude*
- *Saluer sans se serrer la main, arrêter les embrassades*
- *Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter*
- *Recourir au télétravail lorsque c'est possible*
- *Limiter ses déplacements*
- *Réduire les contacts et respecter une distance d'un mètre minimum avec toute autre personne*
- *Porter une grande attention aux plus fragiles, notamment aux personnes âgées pour lesquelles le port du masque est conseillé.*

****Les signes les plus classiques de la maladie sont la fièvre et la toux. Il est également possible de développer une diarrhée, un mal de tête, la perte de goût ou de l'odorat, des courbatures inhabituelles et des engelures au niveau des doigts.*

Les informations recueillies par le service communication font l'objet d'un traitement informatique destiné à la diffusion de communiqués de presse aux médias. Les données sont conservées tant que le média sollicite l'ARS. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au Correspondant Informatique et Libertés ars-normandie-juridique@ars.sante.fr